

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE -AMBLEVE**

(asbl GREOVA)

**COMMUNE DE LIERNEUX
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL**

**Procès-verbal de la CLDR
du 17 octobre 2017 à 19h30
(Salle du Conseil – rue du Centre 80 à 4990 Lierneux)**

Représentants	Effectifs	Suppléants
Quart communal		
	Didier MINET (Président de la CLDR)	
	Fabrice LEONARD (Bourgmestre)	Guy MATHIEU
	Gaston LEROUX	Philippe MATHIEU
	Vincent PEFFER	Daniel TOURBACH
Géographique		
Lierneux	Thomas ZINNEN	François SALME (excusé)
Bra	Vincent LEROUX	Ghislain LAPORTE
Arbrefontaine	Nathalie FRESON	Didier NEURAY
Sart	Bernard BOTTY	Josette SERVAIS
Les Villettes	Emilie DAUBY	Patricia MATHIE
Jevigné	Diane NINANE	Séverine LEJEUNE (excusée)
Verleumont	Jacques HENRY (excusé)	Pierre-Dominique RUYSEN
Trou de Bra	Edgard DEBACKER	Pierre LHOEST (excusé)
Lavaux/Lafalize	Antoine NEUFORGE (excusé)	Amandine TOURBACH (excusée)
Associatifs et autres		
	PoI CHEVOLET	Raymond MATHIEU
	Luc DETHIER (démissionnaire)	Jean-Marie CYPERS
	Huguette LALLEMAND (excusée)	Alain DANIEL
	Patrick GERMAIN	Jacques JAMOYE
	Jean-Pierre DELWAIDE	Georges DUBOIS
	Lionel MERTENS (excusé)	Gabrielle HOURLAY
	Xavier KAISER	Henry NAVEAU (excusé)
	Nadia BET	Paul BRIOL
Membres des GT invités		
	- Romain LACASSE - Lionel LUGENTZ - Jean-Claude SERVAIS (excusé)	

Organisme accompagnateur (GREOVA) : Alix EVRARD et Maurine VANNI

Auteur de programme (JNC) : Anne BAUSSON et Eleonora CAMPANELLA

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mai 2017

Monsieur DUBOIS précise que son nom a été mal orthographié (DUBOIS et non DEBOIS). Le PV est ensuite approuvé.

2) Approbation de la composition de la CLDR et du ROI

Composition de la CLDR

Monsieur GERMAIN spécifie qu'il est artiste, et retraité mais qu'il assure toujours bel et bien sa fonction d'artiste. Monsieur CHEVOLET précise qu'il ne fait partie d'aucun comité. Monsieur MATHIEU remarque une inversion des membres suppléants dans le quart communal ; la liste sera adaptée aux remarques émises par les membres.

Monsieur MINET ajoute ensuite que Monsieur DETHIER a fait part de sa démission de la CLDR. Son suppléant, Monsieur CYPERS, est prioritaire pour le remplacer. Toutefois, puisque Monsieur CYPERS n'est pas présent, le remplacement de Monsieur DETHIER s'effectuera lors de la prochaine CLDR.

La composition est ensuite approuvée.

Règlement d'Ordre Intérieur

Monsieur MINET émet le souhait d'adapter la procédure de décision détaillée à l'article 35 du présent ROI. En cas de vote, seuls les membres effectifs ont voix délibérative. Les membres suppléants ont voix consultative. En cas d'absence de son effectif, le suppléant a voix délibérative.

Monsieur LEONARD suggère de donner voix délibérative à tous les membres. Il est finalement convenu de procéder majoritairement par consensus et d'utiliser les voix délibératives lorsqu'une décision nécessite d'être prise. Les membres valident ce fonctionnement.

Le ROI est finalement approuvé.

3) Présentation des actions menées par les Groupes d'Action et des fiches-projets

Groupes d'Action (GA)

- **GA Tarpan**

Madame EVRARD présente au moyen d'un support power-point, les actions menées par la cellule TARPAN. Les membres souhaitent s'impliquer dans la mise en valeur et la réhabilitation du réseau de promenades TARPAN. Les premières promenades qui feront l'objet d'actions de revalorisation sont celles situées à Bra. La suite du processus consistera à parcourir les promenades des différents villages de l'entité afin de procéder à un recensement des points et/ou tronçons de promenade à améliorer/mettre en valeur/réhabiliter.

Un membre se soucie de la lourdeur, la lenteur et le coût du travail de réhabilitation à réaliser par les membres (nécessité d'obtenir les autorisations du CGT, du DNF, de respecter les balises, etc.). Il lui est précisé que les démarches auprès du CGT ont été entreprises par le GREOVA pour la réhabilitation de la promenade des chapelles à Bra. Le but ne consiste cependant pas à refaire tous les itinéraires des promenades du réseau TARPAN mais plutôt de les parcourir afin de réfléchir aux moyens et actions à mettre en œuvre pour valoriser le réseau. La volonté des membres étant

toutefois d'adopter une réflexion sur la déviation possible de certains passages lorsque ces derniers se situent de manière relativement importante en bord de route. Les membres précisent que la déviation et donc le nouveau tracé de balades est une problématique d'une seule promenade du réseau TARPAN. Les autres balades feront l'objet d'entretien et ne nécessiteront pas forcément de démarches pour l'adoption d'un nouveau tracé. Mme EVRARD présente également la proposition de panneau d'information adapté à cette balade.

Monsieur MINET procède à un vote afin de connaître la décision des membres quant à la poursuite des actions de la cellule TARPAN. Les membres se positionnent unanimement en faveur de la poursuite des actions.

- **GA Comité de développement**

Madame EVRARD explique qu'une réunion du Comité de développement s'est déroulée au début du mois d'octobre mais n'a rassemblé que peu de citoyens. Les membres participants ont finalement suggéré de lancer ce comité plus tard, une fois les fiches-projets proposées à la CLDR.

Monsieur GERMAIN explique qu'il existe des formations de webmaster proposées et soutenues par la Région wallonne. Il conviendrait de prendre tous les renseignements nécessaires afin d'y inscrire le futur agent communal en charge de l'alimentation du site internet. Cette formation permettrait à la commune de rendre le site internet communal vivant et d'enrichir régulièrement son contenu. Monsieur GERMAIN propose que Monsieur Olivier MATHIEU, travaillant à l'Office du Tourisme, soit la personne en charge du futur site internet. Monsieur LEONARD précise que cette décision devra être prise par la Directrice générale de la commune.

Présentation des fiches-projets

Les fiches-projets sont détaillées dans la présentation power-point annexée à ce procès-verbal. Ci-dessous ne figurera que le détail des fiches-projets ayant fait l'objet de remarques, commentaires et compléments d'informations.

En introduction, Madame EVRARD rappelle à tous les membres le rôle d'Agenda 21 local que prend ce PCDR. Ainsi, elle précise que dans chaque fiche-projet « finalisée » les critères de développement durable devront être présentes et pouvoir être évaluées par la suite.

A) Développer un pôle actif de recherche en hautes technologies

Monsieur MINET ne garantit pas que le terrain à la sortie de l'autoroute soit une propriété du SPW DGO1. Il appartiendrait plutôt à un privé (donnée à vérifier).

B) Garantir la préservation de l'architecture locale/ du patrimoine architectural par une charte

L'idée de créer un schéma de structure communal est suggérée. Messieurs MINET et LEONARD ne semblent toutefois pas favorables à la mise en place de ce type d'outil, du moins sur la commune de Lierneux, puisqu'il imposerait certaines lignes de conduite aux projets immobiliers. La commune préfère fonctionner avec une charte qui donne des orientations sans contraindre.

C) Valoriser et préserver l'environnement, les villages et leurs points d'intérêt par des outils spécifiques et cohérents : signalétique, compléments d'informations et charte touristique

A ce sujet, Monsieur GERMAIN explique qu'il finalise la création d'un forum permettant de rassembler les informations et recherches sur l'histoire et le patrimoine de la commune. Des personnes bénévoles et spécialistes en la matière apportent leur soutien dans l'alimentation de ce forum. Le but étant de créer un outil au service de la communauté.

- D) Créer un parcours vita dans la nature et des observatoires du paysage**
- E) Aménager dans un bâtiment communal existant un espace muséal consacré à la santé mentale**
- F) Multiplier/réhabiliter les circuits cyclo-piétons sur l'ensemble de la commune pour faciliter au quotidien la mobilité douce entre Lierneux et ses communes voisines**

Un membre souhaite connaître la différence entre un pré-RAVeL et un RAVeL. Il lui est spécifié qu'un pré-RAVeL permet de rejoindre deux RAVeL et qu'il se constitue de matériaux différents, et parfois moins aboutis, qu'un RAVeL.

- G) Transformer l'ancien logis de l'instituteur de Verleumont en Maison du randonneur ou Maison multiservices**

Monsieur RUYSEN explique que tous les services proposés dans la fiche-projet ne pourront pas être assumés par l'association « *Verleumont en fête* ». Il précise que un projet était en questionnement avec « *Verleumont en fête* ». Pour que cette offre puisse être gérée directement par les citoyens de Verleumont, ce projet consistait plutôt à proposer une nuitée et un petit déjeuner aux petits groupes de randonneurs. Une personne bénévole ne pourrait pas être présente tous les jours pour assurer les différents services proposés dans la fiche.

Un membre émet la volonté de créer un guide touristique de la commune de Lierneux.

- H) Créer un écolodge pour randonneur en pleine nature**
- I) Créer un lieu d'accueil pour un comité de développement local en faveur des circuits-courts, du terroir, de l'autoproduction et de la coordination entre les associations culturelles, sociales et sportives**

Monsieur MINET précise que de nombreuses actions reprises dans la fiche-projet sont déjà en cours de réalisation. Monsieur DUBOIS suggère ensuite de ne pas placer d'arbres fruitiers en bordure de route et ce, afin d'éviter les chute de fruits sur les voitures.

- J) Aménager/réhabiliter et sécuriser de nouveaux pôles fédérateurs d'attraction citoyenne dans les villages : zones de convivialité, plaines de jeux et de sports, espaces citoyens ou culturels**

Monsieur LEONARD précise que les subsides pour financer les modules de jeux à Sart et Jevigné ont été octroyés.

Monsieur GERMAIN s'interroge sur la possibilité de faire appel à un Syndicat d'Initiatives afin d'assurer une permanence touristique le week-end. Monsieur LEONARD précise qu'à Lierneux, le Syndicat d'Initiatives est une association de fait indépendante de la structure communale.

Même si l'idée d'organiser une permanence touristique le week-end est très intéressante, elle nécessite la mobilisation de personnes bénévoles. Monsieur MINET suggère alors le placement d'un

écran/ d'une borne électrique / interactive qui informerait (à tous moment) le touriste sur les spécificités de la commune. La question est posée de la localisation de ces points d'information.

K) Soutenir la CCATM dans les projets de voiries et le transport alternatif et partagé sur toute l'entité

Monsieur LEONARD précise que la commune est toujours dans l'attente d'une autorisation du SPW pour réaliser un comptage.

La commune a reçu 6 vélos électriques. Les modalités de location ne sont pas encore déterminées.

L) Faciliter les emplacements de parking et le transport alternatif et partagé sur toute l'entité

La commune a reçu l'accord de principe pour la reconstruction d'une aile avec réaménagement des abords dont un parking à l'école d'Arbrefontaine.

Un membre explique ensuite que la circulation devant les écoles permet le ralentissement naturel des voitures. Il précise qu'il n'est pas acceptable que certaines voitures utilisent la cour pour se garer et retirent de l'espace de jeux aux enfants de l'école.

Il est ensuite précisé qu'un marché de concession a été lancé pour acquérir, gratuitement, une borne de recharge pour véhicules électriques.

Monsieur MINET explique finalement que le Proxibus est conduit par un employé communal et non par un employé de la TEC.

M) Acquérir un bâtiment pour en faire un usage citoyen intergénérationnel

Un membre explique que les logements tremplins peuvent être exclusivement réservés aux jeunes si le contrat de location liant la commune au locataire cadre bien les modalités de location du bien.

N) Créer 10 pavillons pour séniors autonomes

Si le projet de création d'une maison médicale, de logements tremplins pour jeunes médecins et d'un espace de convivialité pour séniors dans le bâtiment de l'ancienne Dexia n'est pas retenu par la Région wallonne, il convient de l'intégrer tel quel dans une fiche-projet du PCDR.

La fiche-projet consistant en la création de 10 pavillons pour séniors autonomes viendra compléter et enrichir le projet de maison médicale.

O) Aménager l'ancienne gare de Lierneux en faveur des services liés à la jeunesse

- **Ancien logis de l'instituteur à Jevigné**

Ce projet initié par le Comité de parents d'élèves de Jevigné doit encore mûrir afin d'aboutir à un projet viable. L'idée consisterait à aménager une ludothèque au premier étage de la maison de l'instituteur à Jevigné. Une fois le projet défini de manière plus complète, une fiche-projet pourrait lui être consacrée afin d'obtenir un soutien financier de la Région wallonne (! le PCDR ne finance pas l'emploi de personnel).

Si le projet n'aboutissait pas (faute de bénévoles, ...), un autre projet citoyen pourrait être envisagé dans cet ancien logis de l'instituteur.

P) Améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux, mettre en place des technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibiliser la population

Monsieur LEONARD précise que les primes UREBA ne financent jamais 100 % des équipements énergétiques.

Monsieur GERMAIN souhaite savoir s'il est envisageable d'éteindre l'éclairage public la nuit. La commune en a fait la demande auprès du gestionnaire de réseau mais n'a reçu aucune réponse de sa part. Monsieur LEONARD explique que l'installation de lampes Led serait plus avantageuse et permettrait une économie de près de 50% de la facture énergétique.

Q) Soutenir la part communale du rachat partiel d'une éolienne dans le cadre d'un projet de coopérative transcommunale et citoyenne

La commune souhaiterait acquérir une éolienne via une société citoyenne coopérative avec laquelle elle serait partenaire. Un groupe de travail sera prochainement mis en place afin de réfléchir à la faisabilité du projet. Une fois la réflexion aboutie, le projet sera présenté au Conseil communal.

Même si actuellement le développement rural n'intervient pas financièrement dans les projets liés à l'énergie, il convient de laisser la fiche dans le PCDR car d'une part, elle fait partie de la stratégie de développement communal et, d'autre part, le développement rural pourrait changer sa vision dans les prochaines années.

R) Utiliser les déchets et sous-produits forestiers comme combustibles pour les bâtiments communaux

La différence entre plaquettes et pellets est expliquée. Monsieur LEONARD précise que la commune s'intéresse plutôt aux chaudières à plaquettes.

4) Divers

- Madame HOURLAY émet le souhait de prévoir des passages pour piétons supplémentaires dans le village de Bra. Madame EVRARD lui explique que ces aménagements sont prévus dans la fiche K. Monsieur LEONARD ajoute ensuite que la commune envisage de placer des panneaux lumineux aux passages piétons situés à Bra et qu'une demande de prix a été effectuée.
- Un membre explique qu'il existe des feux lumineux qui restent tout le temps verts et qui deviennent rouges lorsque les voitures ne respectent pas les limitations de vitesse.
- Un membre spécifie que la création d'un zoning industriel à proximité de l'autoroute est un projet réellement important à développer car il permettrait de créer de l'emploi. Monsieur LEONARD explique que la commune est favorable à ce projet mais qu'il avait été autrefois refusé par le Ministère qui estimait qu'il était préférable de développer le zoning au Point du jour. La commune ne renonce toutefois pas à ce projet.

La réunion se clôture à 22h00.